

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

TRAVAIL DE BACHELOR

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.3002.F.14**Année académique : **2021-2022**Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ MasterAnnée d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}Crédits ECTS : **15**

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☐ Module de base ☒ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : **10** Temps de travail personnel encadré : **240** Temps de travail personnel individuel : **200**

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules : ☒ Avoir suivi le/les modules **MR1, MR2, MR3** ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☐ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☐ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☐ Rôle de professionnel
☐ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: **Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]**)

- Bb1. Faciliter la communication et les relations avec les patients/clients, leur entourage et les collègues afin d'instaurer un climat de confiance permettant de poursuivre des intérêts communs.
- Bb2. Echanger les informations utiles avec les différents partenaires et participer à la création d'une culture commune.
- Db1. Organiser efficacement son travail, fixer des priorités, s'adapter aux contraintes et aux interlocuteurs et mobiliser les ressources efficaces pour faire face aux demandes multiples et variées.
- Db4. Planifier, réaliser et évaluer ses projets professionnels et de formation dans un bon équilibre de gestion du temps, des contraintes et des ressources.
- Eb3. En tenant compte des besoins et spécificités individuels et collectifs, transposer les connaissances scientifiques nutritionnelles en recommandations concrètes ou objectifs stratégiques visant à améliorer l'état de santé de la population.

Objectifs généraux du module

- Réaliser un projet de recherche.
- Communiquer adéquatement et travailler de manière concertée (binôme et Directeur-trice de Travail de Bachelor (TBSc)).
- Rédiger et soutenir un Travail de Bachelor conformément aux critères en vigueur.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus et formes d'enseignement

- Travail personnel, en binôme (sauf exception).
- Réunions de coaching avec les Directeurs-trices de Travail de Bachelor (TBSc) et les experts.
- Séminaires en plénière

Exigences de fréquentation : respect du calendrier et de la date de restitution du TBSc. L'étudiant-e qui ne dépose pas son document final dans les délais ou qui ne se présente pas à la soutenance sans justificatif valable (art 18 règlement HEdS), obtient la note F pour son TBSc.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur les critères précisés dans le syllabus « Travail de Bachelor ».

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note suffisante, attribuée au travail de Bachelor dans son ensemble: document écrit, soutenance, version préliminaire de poster.

- Période : selon calendrier.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

Si l'étudiant-e obtient un Fx, il-elle doit réaliser un travail complémentaire ou une nouvelle soutenance, selon les lacunes identifiées. A l'issue de la remédiation, la note E est attribuée.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Si l'étudiant-e doit répéter toute la démarche en lien avec le TBSc. Le thème choisi et la question de recherche peuvent être les mêmes.

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Aveyard, H. Doing a literature review in health and social care. A practical guide. McGraw Hill.
- Allin-Pfister A-C. Travail de fin d'études : clés et repères. Lamarre
- Fortin M-F. Fondements et étapes du processus de recherche. Chenelière Education.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Isabelle Carrard et Corinne Jotterand Chaparro

Enseignant-e-s/Directeurs-trices de TBSc : Voir Syllabus

Descriptif validé le par 14.02.2022

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière